



<i>Boletus chysenteron</i>	—	<i>virgineus</i>
<i>Gomphidius viscidus</i>	—	<i>fornicatus</i>
<i>Hygrophorus quietus</i>		<i>Calocera viscosa</i>
— <i>chlorophanus</i>		<i>Sparassis crispa</i>
— <i>pratensis</i>		<i>Phallus impudicus</i>
— <i>niveus</i>		<i>Hydnum repandum</i>

Lundi 9 octobre. — Causerie sur l'Araignée Epeire ; images de M. BEILLARD, avec commentaires de M. POPIER.

En préambule, M. POPIER s'appuyant sur les caractères principaux de l'araignée, situe la place de l'Epeire dans la classification. Il nous entretient ensuite de ses mœurs et, craie en main, nous explique de quelle manière elle construit sa toile. Ensuite, ce sont d'étonnantes photos qui, de la femelle fécondée à la naissance des jeunes araignées, illustrent remarquablement cette partie du cycle de reproduction. Un exemplaire vivant est enfin présenté au public avec explications complémentaires.

M. BEILLARD, en fin de séance, présente des clichés ayant trait à la construction d'un nid par une femelle de Frelon, qui y loge sa ponte.

Intéressante soirée qui fit que l'admiration du public alla tant aux merveilles de la nature qu'aux naturalistes qui savent si bien nous les montrer : MM. POPIER et BEILLARD.

J.-C. P.

---

## PARTIE SCIENTIFIQUE

---

### A PROPOS DE LA DECOUVERTE DE MURELLA MURALIS MULL. VARIETE ORGONENSIS (= HELIX ORGONENSIS PHILBERT), DANS DES COUCHES ARCHEOLOGIQUES DU ROCHER DES DOMS, EN AVIGNON (VAUCLUSE).

par J. GRANIER

C'est au cours de recherches archéologiques qu'il m'a été donné d'effectuer, sur le Rocher des Doms, sous la direction de M. Sylvain GAGNIÈRE et avec la collaboration de M. Robert PERROT<sup>1</sup>, que j'ai eu l'occasion de découvrir, dans les couches remaniées de la sous-zone 3 A<sup>2</sup>, deux exemplaires d'un hélicidé que je ne m'attendais certes pas à rencontrer en cet endroit. Je m'aperçus en effet, après quelques recherches probatoires<sup>3</sup>, qu'il s'agissait de *Murella orgonensis* Philbert, espèce jus-

---

1. Ces recherches, qui ont permis de reculer l'origine de notre cité au moins jusqu'au Chalcolithique, ont fait l'objet d'une étude détaillée qui doit paraître en 1962 dans les « Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie ».

2. A l'extrémité Ouest de la grande plateforme Nord (zone 3), à laquelle aboutit l'escalier qui monte du quai de « la Ligne », on peut voir un pointement de calcaire néocomien dans lequel sont creusées les premières marches d'un escalier qui permet d'accéder au sommet du plateau, sur lequel a été aménagé un belvédère qui domine la vallée du Rhône. Lors des travaux d'aménagement du Rocher des Doms en jardin public, des couches d'âges différents furent rejetées en désordre contre le flanc de ce pointement. Ce placage de faible superficie a été presque entièrement fouillé par nos soins et l'importance des documents archéologiques mis au jour nous incita à créer pour lui une sous-zone (S./Z. 3A). C'est dans ces couches que furent récoltées les coquilles en question.

3. M. Sylvain GAGNIÈRE, Directeur Régional des Antiquités Préhistoriques, ainsi que M. Léon GERMAND, Conservateur du Musée Requien, m'ont apporté leur aide au cours de ces recherches. Je suis heureux de leur renouveler ici, l'expression de ma gratitude.

qu'à présent signalée comme ne vivant en France que dans la localité d'Orgon (B.-d.-Rh.), dans les anfractuosités du versant septentrional de la colline de Notre-Dame-de-Beauregard <sup>4</sup>.

Il s'agit d'une des plus curieuses espèces de la faune française, la seule qui représente, dans notre pays, le genre *Murella* de Pfeiffer. C'est un mollusque rare, du fait de son étroite localisation et je pense qu'il n'est pas inutile d'en communiquer ici une bonne description. La meilleure, à ma connaissance, étant celle qu'en a donnée L. GERMAIN dans son ouvrage : *Mollusques terrestres et fluviatiles*, je me borne à la reproduire ici *in extenso* :

« Coquille subdéprimée, assez convexe en dessus, bombée en dessous ; ombilic nul ; spire subconique formée de 4-5 tours assez convexes, le dernier grand, plus convexe en dessous qu'en dessus, brusquement décline à l'extrémité. Sutures assez marquées ; sommet légèrement mame-lonné, lisse, brillant ; ouverture oblique, ovulaire transverse, fauve clair intérieurement ; péristome épaissi, réfléchi, blanc pur ; bord columellaire subarqué, épaissi, peu élargi sur l'ombilic, blanc ou rosé ; test assez mince mais solide, blanc ou blanchâtre, parsemé de taches fauves plus ou moins foncées, disposées ou non en bandes peu distinctes ; tours embryonnaires très finement striés, les autres garnis de stries ou de rides longitudinales assez fortes, inégales, très obliquement arquées. Epiphragme aplati, mince, opaque, membraneux, avec granulations calcaires - L. 8-12 mm ; D. 15-20 mm » <sup>5</sup>.

C'est une jolie espèce qui a déjà intéressé de nombreux auteurs <sup>6</sup> et qui ne se distingue guère de *Murella muralis* Müller, vivant en Italie méridionale, aux environs de Florence, en Toscane et en Sardaigne, que par l'atténuation sensible des rides de son test. En fait, la plupart des auteurs s'accordent pour reconnaître en elle une simple variété géographique, localisée à Orgon, de l'espèce italienne. Aussi je propose de l'appeler plus logiquement : *Murella muralis* Müll, variété *Orgonensis*.

Quoiqu'il en soit, il reste que la colonie cantonnée aux abords d'Orgon est parfaitement acclimatée dans son habitat vraisemblablement accidentel et probablement assez différent de celui où vit la forme typique, et que l'aire de dispersion de cette espèce comporte une importante lacune. Comme l'écrit GERMAIN : « Ce cas de disjonction indique une introduction ancienne suivie d'acclimatement » <sup>7</sup> et entraînant, ajoute-rais-je, une légère évolution sur place.

A quelle époque, par qui et comment ce mollusque a-t-il été introduit en France ? Casimir CHATELET pense qu'il s'agit d'un transport acci-

---

4. Pour l'habitat exact de cette espèce à Orgon, voir : COUTAGNE (G.) : *Notes sur la faune malacologique du Bassin du Rhône*. (Annales de la Société Linnéenne de Lyon, Tome XXVIII, 1881).

— Cf. également : CHATELET (C.) : *Sur l'habitat de l'Helix orgonensis* Philbert. (Bull. de la Société d'Etude des Sc. Nat. de Vaucluse, 6<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1, pages 15 à 18, 1935).

— A. GRAS (1840, p. 28), cite également cette espèce aux environs de Gap (B.A.), mais c'est par confusion avec *Marmorana trica* Paulucci.

— Quelques exemplaires de la collection A. LOCARD, au Muséum de Paris, sont étiquetés : Saint-Chamas (B.-d.-Rh.). Jusqu'à présent cette provenance n'a pu être vérifiée.

5. GERMAIN (L.). — *Mollusques terrestres et fluviatiles*. Page 209, 1930.

6. Voir la bibliographie de cette espèce à la fin de cette étude.

7. GERMAIN (L.). — *Op. Cit.* page 210.

dentel au cours de charrois de fourrages ou de matériaux provenant d'Italie, pendant la période gallo-romaine<sup>8</sup>. Il cite à l'appui de cette thèse, la trouvaille, dans la couche archéologique gallo-romaine d'une grotte des environs de Saze (Gard), d'une coquille vide de *M. Orgonensis*<sup>9</sup>, au cours des fouilles exécutées par M. S. GAGNIÈRE<sup>10</sup>. Ce dernier a pu me préciser que ses recherches avaient porté sur une couche du Bas-Empire (fin du III<sup>e</sup> siècle de notre ère).

La présence de l'espèce qui nous intéresse, dans la sous-zone 3 A du Rocher des Doms, en Avignon, semble corroborer l'hypothèse du malacologiste avignonnais. En effet, s'il est regrettable que cette sous-zone n'ait été constituée que par des couches très remaniées qui ont fourni des matériaux d'époques différentes, entre autres une hache polie néolithique, des lames et grattoirs de silex taillé et des objets de parure attribuables à la civilisation chalcolithique des « Pasteurs des Plateaux », des tessons de poteries néolithiques, hallstattiennes, gallo-romaines et moyenâgeuses, etc..., il n'est guère pensable que ce mollusque d'origine italienne ait été apporté par d'autres occupants du site que les Romains.

Il est, d'autre part, à remarquer que les deux exemplaires du Rocher des Doms présentent une perforation qui intéresse l'embryon et les deux premiers tours de la spire. Cette mutilation est-elle accidentelle ou intentionnelle ? Il est difficile, voire impossible, de répondre à cette question et c'est regrettable car, si la seconde hypothèse s'avérait exacte, on serait en présence de coquilles perforées par l'homme pour en extraire l'animal, dans un but alimentaire. On sait en effet que les anciens procédaient de cette manière, avant la mode de la fourchette à escargots. Nous aurions ainsi un autre mobile probable à l'introduction en France de cette espèce. Peut-être ce mollusque, en dépit de sa taille médiocre, avait-il une saveur particulière, appréciée des Gallo-Romains ? Et n'est-ce pas à sa valeur gastronomique qu'*Helix aspersa*, espèce européenne, doit de faire également partie, aujourd'hui, de la malacofaune américaine et même australienne ? C'est également le cas d'*Helix Lucorum* Linné, belle et grande espèce de la Russie méridionale, de la Turquie d'Asie et du centre de l'Italie, introduite et acclimatée en 1883 près de Lyon, dans les jardins du Moulin à Vent. Elle est maintenant vendue fréquemment sur les marchés de Paris<sup>11</sup> et de certaines villes de province<sup>12</sup>.

Quoiqu'il en soit, la présence de *M. Muralis* dans des contextes archéologiques du Bas-Empire romain, ne saurait en aucun cas nous fournir le *terminus a quo* de son introduction en France. En effet, qu'il s'agisse de l'exemplaire de Saze ou de ceux d'Avignon, il est évident que

---

8. CHATELET (C.). — Op. Cit. page 16.

9. Cet exemplaire est aujourd'hui conservé dans la collection CHATELET, déposée au Musée Requien d'Histoire Naturelle d'Avignon.

10. GAGNIÈRE (S.). — *Grottes sépulcrales à Saze (Gard)*. Bull. S.P.F. n° 5, 1929, p. 29, note 1).

11. GERMAIN (L.). — Op. Cit. page 184.

12. Au Musée Requien, en Avignon, dans la collection CHATELET, sont conservés (carton I CH. 137) quatre exemplaires de cet *Helix* étiquetés à tort : *H. (Helicogena) cincta* Müll, à la suite d'une erreur de détermination. Au dos du carton, on peut lire, écrite de la main du regretté malacologiste avignonnais, la phrase suivante : « Helices vendues pendant l'automne 1931 sur le marché d'Avignon, comme provenant de Lyon (!!) ».

nous sommes en présence d'individus s'éloignant du type italien par tous les caractères propres à la variété *Orgonensis*, et faisant partie en conséquence d'une population introduite dans le pays depuis un laps de temps suffisant pour avoir permis une légère évolution sur place. Connaissant la lenteur des mollusques à modifier, même superficiellement, leurs caractères spécifiques, il nous est permis d'envisager, comme date probable de l'importation de cette espèce, les premières années qui suivirent la conquête des Gaules.

Comme l'a écrit C. CHATELET, parlant de cet intéressant hélicidé : « On pourrait peut-être le retrouver dans d'autres sites, notamment aux abords des anciennes voies romaines ou autour de certains grands ouvrages d'art dûs à Rome »<sup>13</sup>. Aussi ne saurais-je trop recommander aux archéologues classiques de ne pas dédaigner les tests de mollusques qu'ils rencontrent fréquemment au cours de leurs fouilles. De leur récolte, en stratigraphie ou dans un contexte quelconque, dépendent peut-être des observations capitales pour l'étude de l'apparition, la dispersion et la disparition des espèces de la faune malacologique française.

(Laboratoire du Museum Requien d'Histoire Naturelle). Avignon, juillet 1961.

Présenté à la Section Générale en sa séance du 16 septembre 1961.

#### SYNONYMIE

*Helix undulata* Michaud, 1831.

*Helix muralis* Dupuy, 1850.

*Helix muralis* Moquin-Tandon, 1855.

*Helix Orgonensis* Philbert in Moq.-Tand., 1855.

*Helix Orgonensis* Locard, 1894.

*Murella Orgonensis* Germain, 1929.

#### BIBLIOGRAPHIE DE *Murella muralis* Müll. variété *Orgonensis*<sup>14</sup>

- DRAPARNAUD. — *Tableau des Mollusques terrestres et fluviatiles de France*. 1801.
- MICHAUD. — *Complément de l'Histoire Naturelle des Mollusques terrestres et fluviatiles de France de Draparnaud*. Page 22, 1831.
- DUPUY (Abbé D.). — *Histoire Naturelle des Mollusques terrestres et des eaux douces qui vivent en France*. Page 122, 1847-52.
- MOQUIN-TANDON (A.). — *Histoire Naturelle des Mollusques terrestres et fluviatiles de France*. Tome III, 1855.
- COUTAGNE (G.). — *Notes sur la faune malacologique du Bassin du Rhône*. Annales de la Société Linnéenne de Lyon, tome XXVIII, 1881.
- LOCARD (A.). — *Prodrome de Malacologie Française*. Page 55, 1882.
- CAZIOT (Cdt.). — *Catalogue des Mollusques vivants des environs d'Avignon*. Mém. Acad. Vaucluse, t. XII, pages 335-336, 1892.
- LOCARD (A.). — *Les coquilles terrestres de France*. 1894.
- GERMAIN (L.). — *Mollusques de la France et des régions voisines*. Tome II, page 155, 1913.
- GERMAIN (L.). — *Les Hélicidae de la France*. Page 144, 1929.
- GERMAIN (L.). — *Mollusques terrestres et fluviatiles*. Série : Faune de France. Pages 209 et 210, 1930.
- CHATELET (C.). — *Sur l'habitat de l'Helix Orgonensis Philbert*. Bull. Société d'Etude des Sc. Nat. de Vaucluse. 6<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1, pages 15 à 18, 1935.

13. CHATELET (C.). — Op. Cit. page 16.

14. La plus grande partie des références de cette bibliographie est extraite de la note de C. CHATELET, déjà citée.